

80 ENFANTS À LA RUE À MONTPELLIER

UN TOIT, UN AVENIR : AGISSONS MAINTENANT !

À Montpellier, des enfants dorment à la rue. Chaque jour. Chaque nuit.

Aujourd'hui, plus de 80 enfants vivent sans abri dans notre ville.

Et avec eux, plus de 1 200 personnes dorment dehors, exposées au froid, à la violence, à l'angoisse. Comme partout en France, la crise du logement s'aggrave, et les chiffres ne cessent d'augmenter.

Pourtant, la loi est claire : toute personne en détresse doit être hébergée. C'est une obligation de l'État.

Mais au lieu d'ouvrir de nouvelles places d'hébergement d'urgence, l'État en ferme.

Le 115 est saturé. Les familles dorment dans la rue. Les enfants dorment dans la rue.

Des écoles transformées en refuges

Face à cette injustice, des comités de soutien se créent dans les écoles.

Parfois, l'occupation des locaux est le seul moyen d'empêcher qu'une famille passe la nuit dehors.

Mais la solidarité des habitant·es ne peut tout faire. Elle ne remplace pas les responsabilités des pouvoirs publics.

La Mairie et le Département doivent agir

Monsieur Michaël Delafosse,

Vous êtes maire de Montpellier et président de la Métropole.

Vous pouvez faire le choix de la solidarité. Vous pouvez protéger ces enfants et leurs familles.

Comme d'autres villes en France, vous pouvez porter plainte contre l'État pour l'obliger à respecter ses obligations.

Vous pouvez prendre des mesures concrètes, ici et maintenant, pour que plus aucun enfant ne dorme dehors.

Ne détournez pas le regard. Agissez.

Nous appelons à la mobilisation vendredi 6 juin :

- 12h : Rassemblement devant la préfecture
- Déambulation jusqu'à la Comédie
- Montée collective dans le tram
- Arrivée parvis de l'Hôtel de Ville
- 13h30 : Conférence de presse
- 14h : Demande d'audience au maire

1toit1avenir@gmail.fr

